



TERRITOIRE DES ILES WALLIS ET FUTUNA

Service d'Etat de l'agriculture, de la forêt et de la pêche
Service territorial des affaires rurales et de la pêche

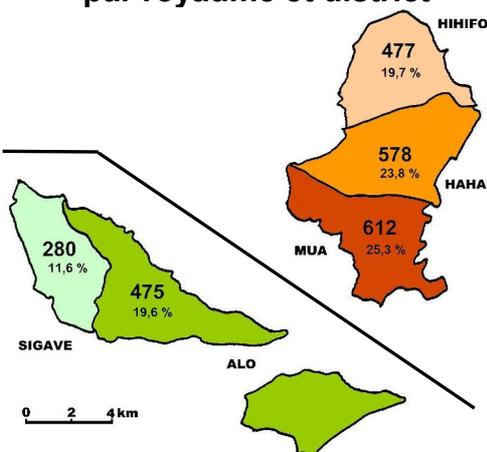
RECENSEMENT AGRICOLE 2001 DU TERRITOIRE

UN TERRITOIRE A DOMINANTE RURALE

Les 2.422 exploitations interrogées dans le cadre du recensement agricole regroupent 13.283 personnes soit une moyenne de 5,48 personnes par unités.

Sur le territoire, à l'exception de deux unités d'élevage avicole, les exploitations sont dans un système de production de consommation. Les surfaces emblavées évoluent principalement selon la composition de la famille, les événements coutumiers, familiaux et religieux attendus au cours de l'année. Elles occupaient 1.346 hectares en mai 2001 soit 9,48 % du territoire. Auxquelles viennent s'ajouter 40 hectares de parcs pour les porcs.

Répartition des exploitations par royaume et district



En bref...

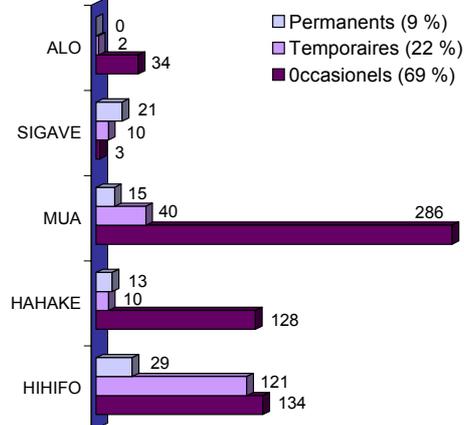
Parmi les 2.422 chefs d'exploitation :

- 63 % le sont à titre principal ;
- 17 % ont un autre métier dans un service public à titre principal ;
- 20 % ont un autre métier dans le privé à titre principal ;
- 13 % sont des femmes seules (célibataires, divorcées, veuves, etc.) ;

L'âge moyen des chefs d'exploitation est de 49,4 ans :

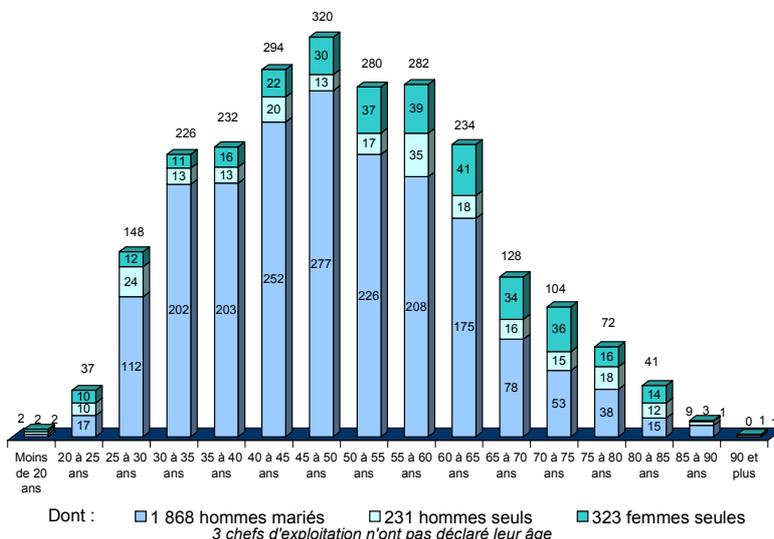
- 52 % ont moins de 50 ans ;
- 13 % ont plus de 65 ans.

Nombre d'emplois agricoles selon les entités administratives



L'activité agricole génère 846 emplois qui sont essentiellement occasionnels. 87 % des emplois agricoles sont offerts par les ménages qui disposent d'un ou plusieurs emplois "hors exploitation". 92% sont proposés sur Wallis.

Répartition des exploitations selon l'âge du chef d'exploitation



66 % des exploitations disposent d'un emploi "hors exploitation"

2.486 actifs répartis sur 1.598 unités familiales ont un emploi "hors exploitation": 1.020 dans un service public et 1.466 dans le privé dont 128 occasionnellement. 824 unités n'ont pas déclaré d'emploi "hors exploitation". Au royaume d'Alo, les emplois dans le privé n'occupent que 2,1 % de la population contre 16,4 % dans le district de Hahake. La disparité dans la répartition des emplois entre les entités administratives reflète la concentration géographique des commerces et des services. Le recensement ne permet pas d'apprécier les autres ressources des ménages telles que les apports de la diaspora, les loyers des immeubles, les pensions et retraites, etc.

Avec seulement 36 % d'exploitations disposant d'un emploi "hors exploitations", contre plus de 72 % dans les autres royaumes, la population du royaume d'Alo est plus dépendante des revenus de l'agriculture et de la pêche.

LA PRODUCTION VEGETALE

En bref....

Les productions familiales recensées occupent 1.346 ha :

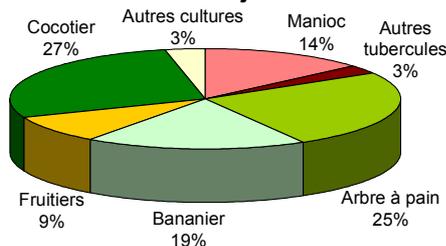
- Arbre à pain : 160 ha
- Banancier : 137 ha
- Cocotier : 300 ha
- Igname : 24 ha
- Manioc : 533 ha
- Divers taro en sec : 35 ha
- Taro irrigué : 66 ha
- Fruitiers : 57 ha
- Cultures à finalité artisanale ou coutumière : 31 ha

sur trois types de parcelles :

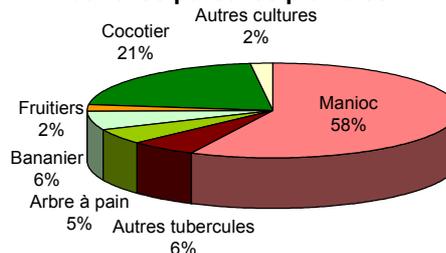
- 2.252 jardins : 459 ha
- 2.845 parcelles pluviales : 821 ha
- 4.963 bassins ou llots en tarodières : 66 ha

C'est le nombre de pieds de chaque culture qui a été recensé. La conversion en surface a été obtenue à partir des densités de plantation.

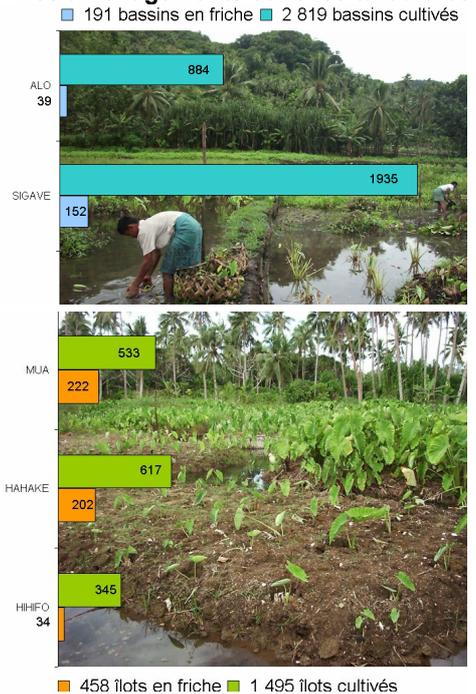
Un système agro-forestier dans les jardins



Le manioc qui domine dans les parcelles pluviales



Des aménagements dans les tarodières

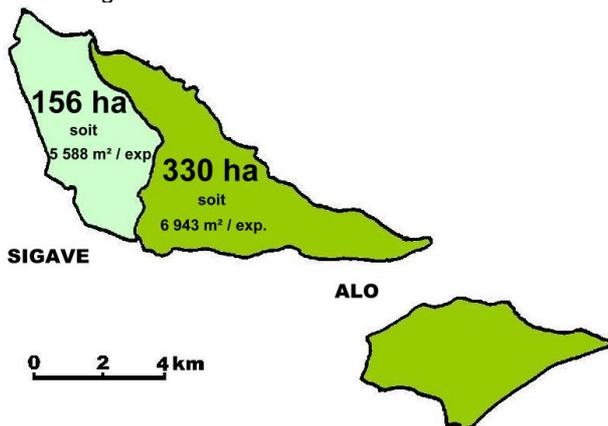


Les surfaces en vivrier

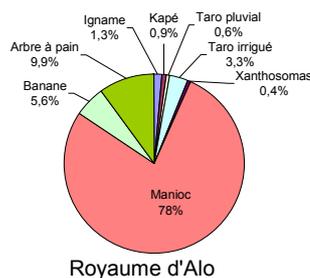
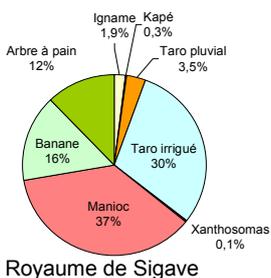
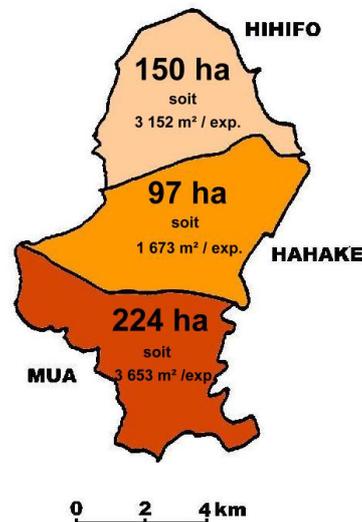
957 hectares

- Wallis : 471 ha,
- Futuna : 486 ha.

Le royaume d'Alo se distingue par une proportion élevée de manioc et celui de Sigave par l'importance des surfaces en taro irrigué.



A Wallis, la répartition des productions vivrières est relativement semblable dans les districts de Hihifo et de Mua.



Les surfaces en vivrier par exploitation sont en moyenne 2,3 fois plus importantes à Futuna qu'à Wallis. C'est dans le district de Hahake que les surfaces d'exploitation sont les plus petites. Les parcelles y sont plus arborées. Le jardin d'agrément occupe de plus en plus d'espace.

Les organisations de producteurs mettent en valeur 18,5 hectares.

UNE PRODUCTION PORCINE HYPERTROPHIEE

En bref...

2.146 éleveurs ont déclaré 30.100 porcs soit une moyenne de :

- 14 animaux par élevage,
- 2,26 animaux par personne.

1.670 éleveurs ont construit 8.049 cases dont :

- 359 en bois,
- 4.932 en béton,
- 2.758 d'un autre type.

1.436 éleveurs ont aménagé 2.300 parcs couvrant une superficie total de 40 hectares. Les dimensions des parcs varient de quelques mètres carrés à un demi hectare.

Les éleveurs ont déclaré avoir :

- Auto consommé : 12.268 porcs,
- Commercialisé : 3.569 porcs,
- Dédié à la coutume : 22.229 porcs,

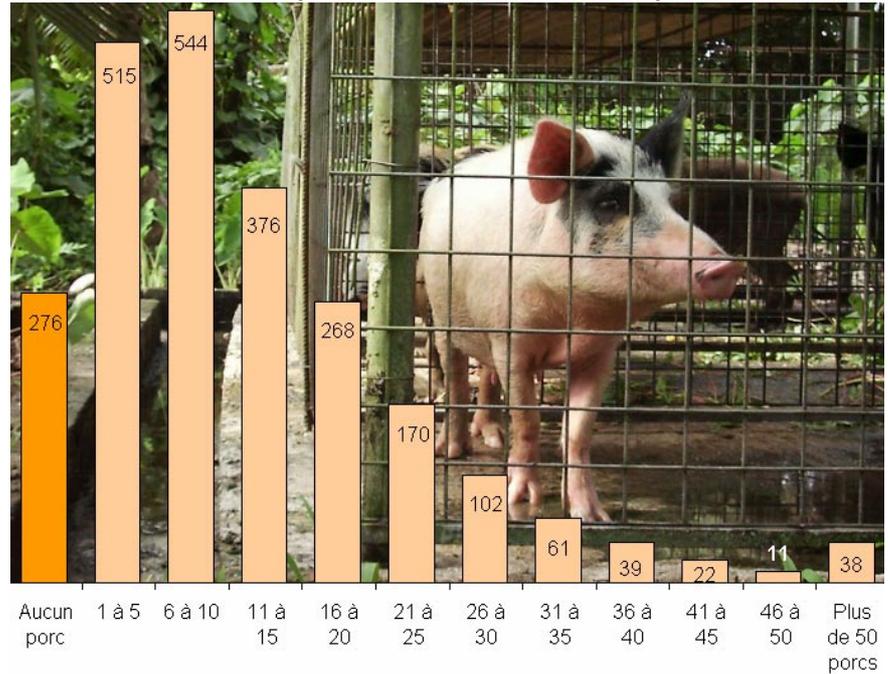
qui représentent sur pied 2.079 tonnes dont :

- Auto consommation : 343 tonnes,
- Commercialisation : 319 tonnes,
- Coutume : 1.416 tonnes.

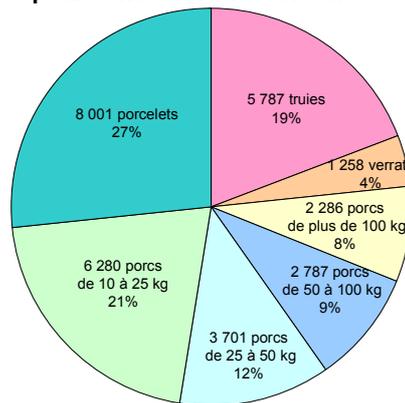
53 % des porcs de moins de 25 kg sont auto consommés.

71 % des porcs de plus de 25 kg sont dédiés à la coutume.

Nombre d'exploitations selon le nombre de porcs



Répartition des porcs recensés pour l'ensemble du territoire

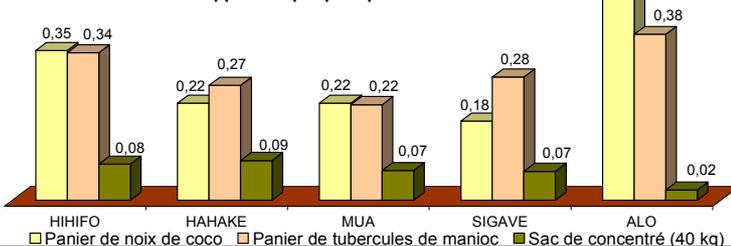


A l'exception de deux élevages avicoles installés à Wallis qui produisent des œufs, les autres productions sont anecdotiques sur le territoire.

Les 276 exploitants qui ont déclaré ne pas posséder de porcs représentent 11,4 % de l'ensemble. Ils sont plus nombreux à Wallis qu'à Futuna :

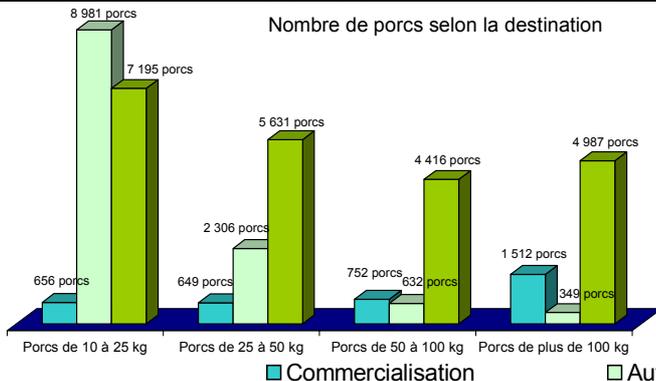
- Hihifo : 17,6 %,
- Hahake : 13,5 %,
- Mua : 10,1 %,
- Sigave : 8,9 %,
- Alo : 5,7 %.

Quantités apportées par porc par semaine

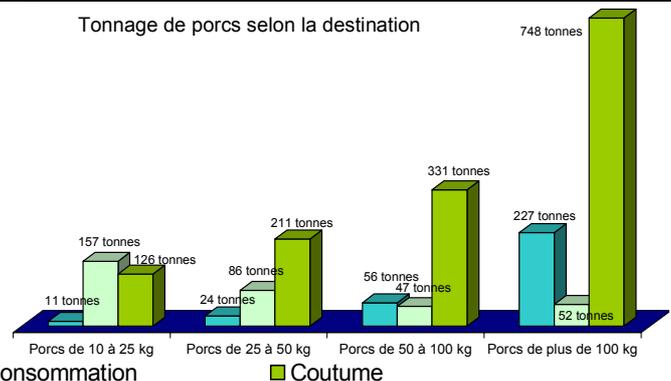


L'alimentation des porcs est à base de tubercules de manioc, pulpe de noix de coco, fruits de l'arbre à pain, déchets de cuisine et divers feuillages (bananier, cordyline, leucaena, manioc, etc.). Elle est complétée avec du concentré importé riche en protéine : environ 3.000 tonnes par an qui représentent une valeur marchande de plus de 200.000.000 de francs pacifiques.

Nombre de porcs selon la destination



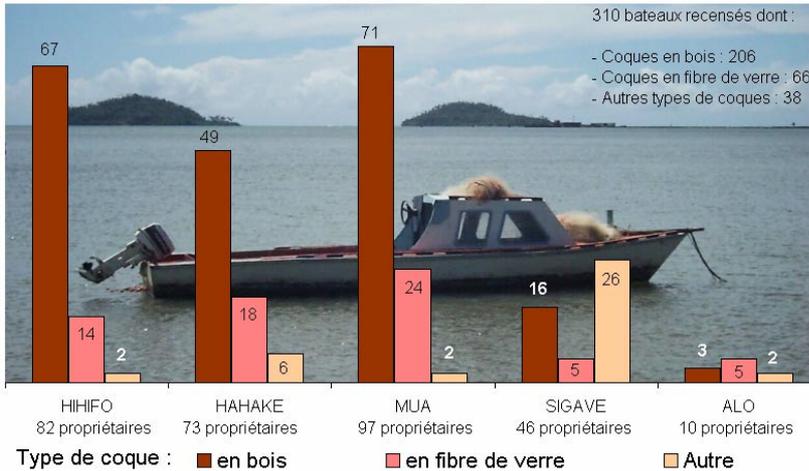
Tonnage de porcs selon la destination



Chaque année le territoire importe en moyenne 40 à 45 tonnes de produits transformés issus du porc tels que cotelette, jambon, pâté, saucisse, saucisson, etc.. La transformation du porc au niveau local reste à initier.

LA PECHE

Les types de bateaux selon les entités administratives



Des sorties difficiles à Wallis

A Wallis, l'utilisation des bateaux est tributaire de l'accessibilité au lagon et à la haute mer. Les passes au nord ouest et au sud de Wallis améliorent les conditions de sorties des pêcheurs des districts de Hihifo et de Mua. Au sud, l'anse de Lifuka et le chenal d'Halalo facilitent les sorties à marée basse. C'est ainsi que les pêcheurs de Mua dégagent plus facilement des surplus pour la commercialisation. Les sorties y sont plus fréquentes que dans les autres districts

Une pêche commercialisée au royaume d'Alo

Pour seulement 44 % de l'ensemble des pêcheurs, le produit de la pêche est destiné principalement à la commercialisation. Pour ce faire, 54% d'entre eux sortent plusieurs fois par semaine. 90 % des quelques pêcheurs du royaume d'Alo, économiquement dépendants de leur production, privilégient la commercialisation.

En bref....

308 exploitants propriétaires de 310 bateaux.

267 exploitants disposent au moins d'un moteur.

Le rythme des sorties est :

- occasionnel : 115,
- 1 à 2 fois par semaine : 101,
- supérieur à 2 fois par semaine : 90,
- non précisé : 2.

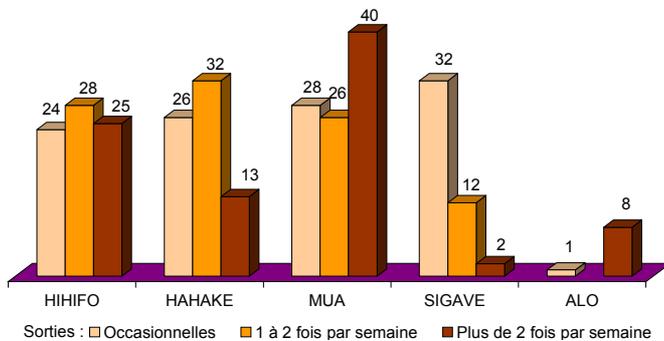
La destination principale des captures est :

- Autoconsommation : 153,
- Commercialisation : 137,
- Non précisée : 17.

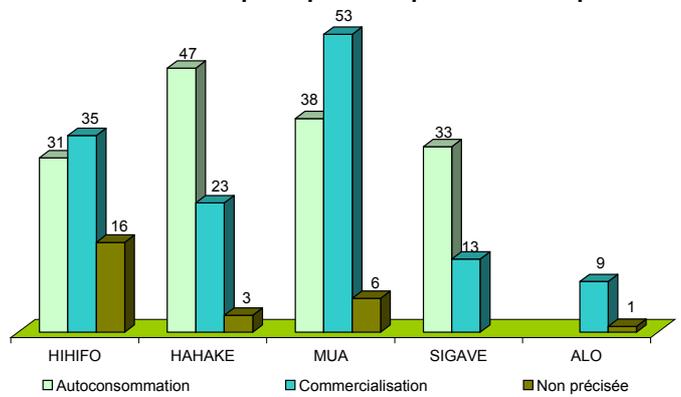
La pêche à pieds sur le platier ou le récif frangeant ainsi que la pêche en apnée n'ont pas fait l'objet de question.

Répartition des pêcheurs

selon le nombre de sorties



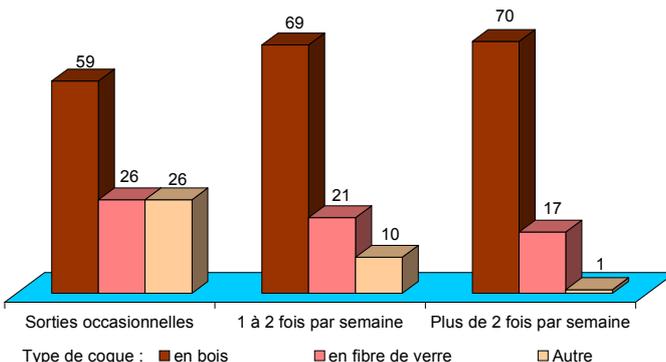
selon l'utilisation principale des produits de la pêche



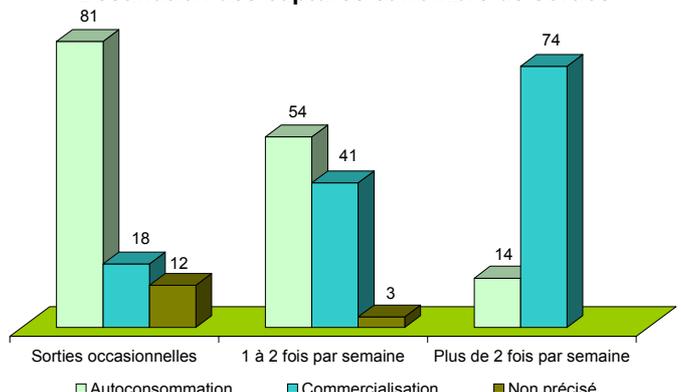
38 % des bateaux ne sortent qu'occasionnellement. Au cours de ces sorties, certains pêcheurs arrivent toutefois à dégager des surplus pour la commercialisation.

Une sous utilisation de la flottille et une faible productivité

Types de coque et nombre de sorties



Destination des captures et nombre de sorties



Pour 50 % des pêcheurs, le produit de la pêche est destiné principalement à la satisfaction des besoins familiaux. Pour ce faire, 46% d'entre eux sortent plusieurs fois par semaine.

LES EQUIPEMENTS

Un habitat plus traditionnel à Futuna qu'à Wallis

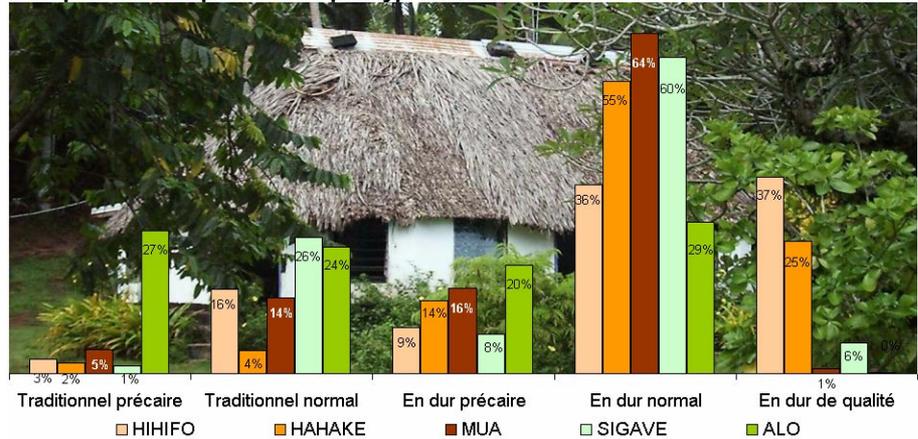
Il a été recensé :

- 558 maisons traditionnelles,
- 1.864 maisons en dur.

56,8 % des maisons traditionnelles sont sises à Futuna. L'habitat traditionnel représente plus de 25 % des logements dans le royaume de Sigave et plus de 50 % dans celui de Alo.

L'habitat semble offrir plus de confort sur l'île de Wallis et en particulier dans les districts de Hahake et Hihifo où les constructions ont été jugées de qualité.

Proportion d'exploitations par type d'habitat selon les entités administratives



Des scooters à Futuna, des voitures à Wallis

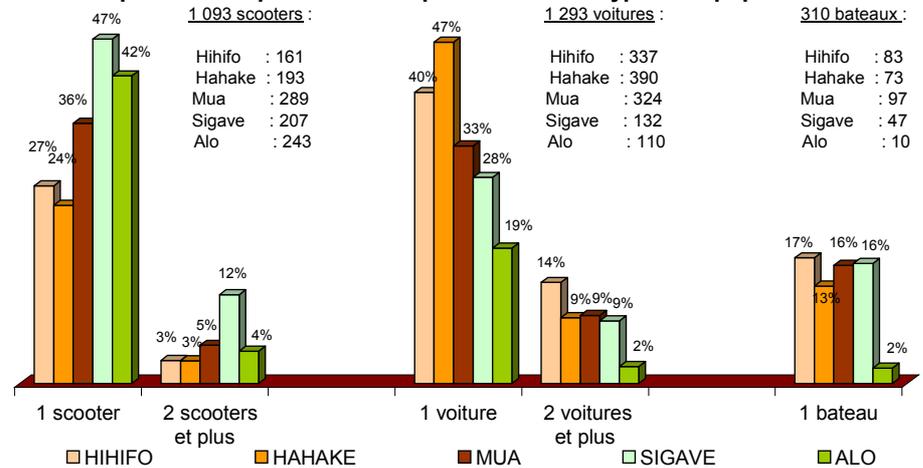
51% des exploitants de Futuna disposent d'au moins un scooter contre 33 % à Wallis.

50 % des exploitants de Wallis possèdent au moins une voiture contre seulement 27 % à Futuna.

716 exploitants (29,5 %) n'ont déclaré ni scooter ni voiture :

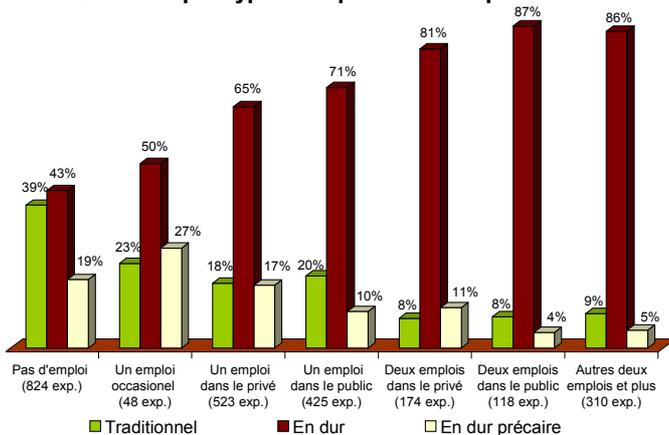
- Hihifo : 141 (30 %),
- Hahake : 158 (27 %),
- Mua : 163 (27 %),
- Sigave : 65 (23 %),
- Alo : 189 (40 %).

Proportion d'exploitations disposant de trois types d'équipements

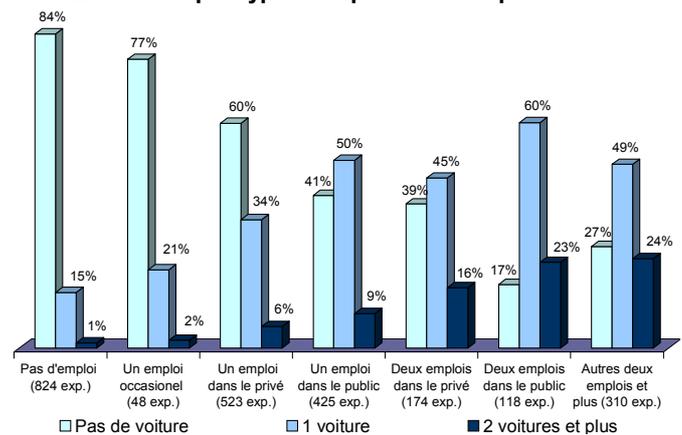


Un capital conditionné par les revenus "hors exploitation"

L'habitat par type d'emploi "hors exploitation"



La voiture par type d'emploi "hors exploitation"



L'acquisition des différents équipements tant meubles que immeubles est conditionnée par l'emploi "hors exploitation". Il appert que les équipements sont plus accessibles aux agents de la fonction publique qu'aux personnels du secteur privé. 55,7 % des exploitations dont les membres ont exclusivement un emploi dans le privé, n'ont pas de voiture alors qu'elles ne sont que 35,5 % pour celles dont les membres ont exclusivement un emploi dans le public.

L'équipement d'exploitation : du petit outillage

qui se limite à quelques coutelas, barres à mine et pelles diverses.

UNE REDISTRIBUTION DES SALAIRES "HORS EXPLOITATION"

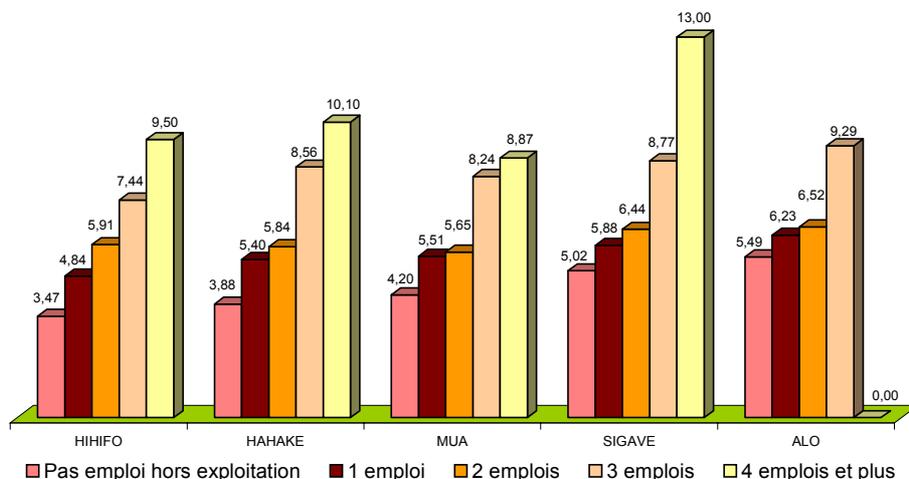
par un plus grand nombre de personnes à charge

Le nombre moyen de personnes dépendantes par exploitation est de 5,48.

Pour l'ensemble du territoire, le nombre moyen de personnes dépendantes selon le nombre d'emploi "hors exploitation" est :

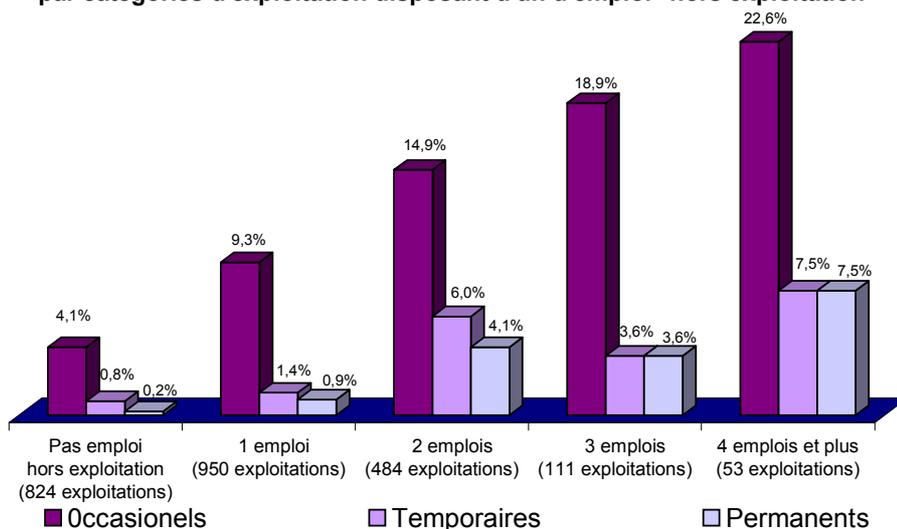
- Pas d'emploi : 4,53,
- 1 emploi : 5,50,
- 2 emplois : 5,92,
- 3 emplois : 8,39,
- 4 emplois : 9,89.

Nombre de personnes à charge selon le nombre d'emploi "hors exploitation" par entités administratives



par la création d'emplois agricoles

Pourcentage d'exploitations ayant créé un ou plusieurs emplois agricoles par catégories d'exploitation disposant d'un d'emploi "hors exploitation"



La plupart des emplois agricoles sont créés par les employés des services publics et privés. Ces personnels choisissent de payer de la main d'œuvre pour produire plutôt que d'acheter.

323 exploitations emploient du personnel à des fins agricoles :

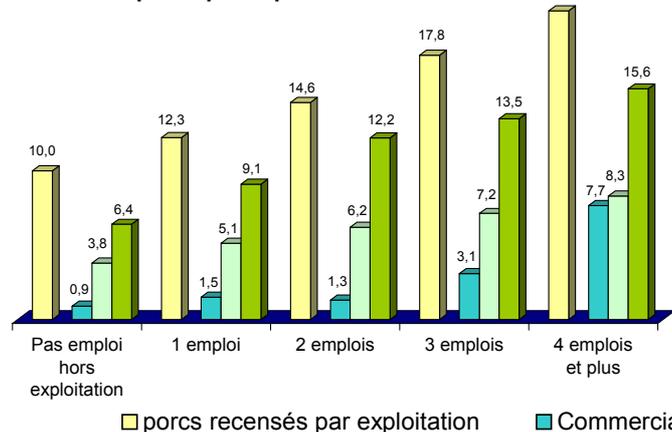
- 227 occasionnellement,
- 57 temporairement,
- 39 de façon permanente.

14 % des emplois occasionnels sont payés en nature.

par une plus grande participation à la coutume

La destination des porcs selon le nombre d'emploi "hors exploitation"

Nombre de porcs par exploitation



Poids de porcs par exploitation

